

# Fonds d'investissement climatiques

## PLAN D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PPCR

### PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES (SPCR)

## Zambie



La Zambie est un pays enclavé de l'Afrique australe où plus de la moitié de la population vit en zone rurale et continue de dépendre de l'agriculture et des ressources naturelles. L'importance de ces secteurs dans l'économie et la vie de nombreux Zambiens et la capacité limitée du pays à faire face aux catastrophes naturelles le rendent particulièrement vulnérable à la variabilité et au changement climatiques.

Les inondations, les sécheresses, les fortes pluies et d'autres phénomènes extrêmes frappent régulièrement la Zambie et devraient augmenter en intensité et en fréquence. Le changement climatique est de plus en plus étroitement lié aux objectifs de développement du pays et nécessitera des stratégies intégrées et adaptatives aux niveaux national, régional et international.

Pour faire face aux défis liés au changement climatique, la Zambie utilise les ressources disponibles par le biais du Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR) pour mettre en œuvre une approche-programme qui améliorera sa résistance aux chocs climatiques dans le cadre d'un Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques (SPCR).

L'approche à grande échelle du SPCR marquera l'abandon du modèle sectoriel, axé sur des projets ponctuels. Elle permettra aux parties prenantes de mieux s'attaquer à l'ensemble des défis auxquels sont confrontées les communautés vulnérables, notamment celles vivant dans les bassins d'affluents de grands fleuves.

### FINANCEMENT DU SPCR DESTINÉ À LA ZAMBIE

Financement du PPCR :  
**86 millions de dollars**

Les investissements du PPCR destinés à la Zambie comprennent 50 millions de dollars de subventions et 36 millions de dollars de crédits à taux d'intérêt quasi nul.

Cofinancement anticipé :  
**317,3 millions de dollars**

Statut : Le SPCR de la Zambie a été approuvé en juin 2011

Son adoption offre aux communautés concernées l'occasion de renforcer leur capacité d'adaptation aux impacts du changement climatique. Les projets qui en découleront permettront au pays de réduire les risques et de veiller à la bonne mise en œuvre du sixième plan national de développement 2011–2015.

**E. Ngulube,**  
Secrétaire permanent du budget  
et des affaires économiques, Zambie

*Le SPCR n'entend pas se limiter à l'expérimentation de principes d'adaptation mais plutôt mettre en place une ossature propice à une transformation à long terme, avec la contribution d'autres initiatives menées par les partenaires.*

Photos : Elfart

Septembre 2011

Conformément aux thèmes et priorités en matière de transformation définis dans le plan national de développement de la Zambie, les partenaires nationaux ont adopté trois volets stratégiques pour le SPCR :

- A. **Adaptation participative** — pour appuyer le soutien communautaire et privé.
- B. **Infrastructures à l'épreuve du climat** — pour appuyer la protection des principales infrastructures contre le changement climatique.
- C. **Soutien au programme stratégique** — pour appuyer directement le nouveau programme de la Zambie sur le changement climatique.

Les activités nationales sont axées sur le renforcement des programmes tandis que les interventions de terrain visent les bassins de deux affluents du Zambèze (Barotse et Kafue).

### **Projet d'investissement 1 : Renforcement de la résistance aux chocs climatiques en Zambie et dans le bassin du Barotse**

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

**Principaux résultats :** Renforcement de la capacité d'adaptation et des moyens d'existence des agriculteurs et des communautés rurales vulnérables à la variabilité et au changement climatiques dans les zones prioritaires du bassin du Barotse.

Ce projet comprend deux volets :

- Adaptation communautaire
- Appui à l'adaptation communautaire

### **Projet d'investissement 2 : Renforcement de la résistance aux chocs climatiques du bassin du Kafue**

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque africaine de développement)

**Principal résultat :** Renforcement des politiques concernant la résistance des infrastructures aux chocs climatiques et expérimentation de ces politiques.

Ce projet comprend deux volets :

- Investissements pilotes sur l'amélioration de la résistance des infrastructures aux chocs climatiques ; et
- Révision des normes de construction et codes de pratique concernant les principales infrastructures pour tenir compte du changement climatique.

### **Projet d'investissement 3 : Soutien du secteur privé à la résistance aux chocs climatiques**

(BMD participant à la mise en œuvre : Société financière internationale)

**Principaux résultats :** Renforcement des structures institutionnelles, de la planification stratégique, de la coordination et de la sensibilisation concernant la résistance au changement climatique en Zambie.

Ce projet appuiera l'ensemble du programme stratégique au niveau national et comprendra trois volets :

- Soutien institutionnel au programme de la Zambie sur le changement climatique ;
- Renforcement des informations sur le climat ; et
- Soutien au secteur privé.

## **Qu'est-ce que le PPCR ?**

Le PPCR est un programme qui relève du Fonds climatique d'investissement stratégique, créé pour mettre en œuvre, à titre d'expérimentation et de démonstration, des solutions permettant d'intégrer le risque climatique et la résistance aux chocs climatiques dans les processus fondamentaux de planification du développement des pays en développement et les actions associées. Le PPCR dispose d'un milliard de dollars fournis par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni.

Il compte neuf projets pilotes nationaux (Bangladesh, Bolivie, Cambodge, Mozambique, Népal, Niger, Tadjikistan, Yémen et Zambie) et deux projets pilotes régionaux (Caraïbes : Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; Pacifique Sud : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga).

Onze SPCR ont été approuvés : Bangladesh, Niger, Tadjikistan, Cambodge, Mozambique, Népal, Zambie ; programme régional des Caraïbes : Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie ; programme régional du Pacifique : Samoa.

